

V- et vérifié et posé en *Reçu*
au L. C. D. *73* 26.VIII1959
Le Comptable Territorial, 931e

Relevé des sommes dues reçues au comptant des Services Médicaux
par l'Hôpital de Ruhengeri. Août 1959.

Art. 031/02 BVM

Quittance n° 931/6474 à 931/6484/E

soit 11 quittances à 50 frs. =

550.-frs

550.-frs

Pris en rectte le ^{26.VIII1959} 26.VIII1959
Le Comptable Territorial
De Visscher A

Ruhengeri, le 25.8.1959.
Médecin Directeur.
Dr. d'Arenberg.

